

AVISU CESEC 2024-38¹
AVIS CESEC 2024-38

Relatif à
Rilativu à

L'ouverture du diplôme de technicien supérieur en imagerie médicale et radiologie thérapeutique (DTS IMRT) au lycée FESCH d'AIACCIU - Rentrée scolaire 2025²

L'apertura di u diplomu di tecnicu superiore in imageria medicale è radiulugia terapeutica à u liceu fesch d'aiacciu - rientrata sculare 2025

Vu le Code général des Collectivités territoriales, notamment ses articles L. 4422-34 à L. 4422-37, R.4422-4 à R. 4425-6 ;

Vistu u Codice generale di e Cullettività Territoriale, in particulare i so articuli L. 4422-34 à L. 4422-37, R.4422-4 à R. 4425-6 ;

Vu la lettre de saisine du 04 décembre 2024 par laquelle Monsieur le Président du Conseil Exécutif de Corse demande l'avis du Conseil Economique Social, Environnemental et Culturel de Corse sur **l'ouverture du diplôme de technicien supérieur en imagerie médicale et radiologie thérapeutique (DTS IMRT) au lycée FESCH d'AIACCIU - Rentrée scolaire 2025 ;**

Vistu a lettera di presentazione di u 4 di dicembre di u 2024 di u Sgiò Presidente di u Cunsigliu Esecutivu di Corsica chì dumanda l'avisu di u Cunsigliu Economicu, Sucial, di l'Ambiente e Culturale di Corsica rilativu à l'apertura di u diplomu di tecnicu superiore in imageria medicale è radiulugia terapeutica à u liceu fesch d'aiacciu - rientrata sculare 2025 ;

Après avoir entendu, Madame Antonia LUCIANI, Conseillère exécutive en charge de la culture, du patrimoine et du mécénat, de l'audiovisuel, de l'éducation et de la formation professionnelle et de l'apprentissage, de l'orientation, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la vie étudiante, et de l'innovation scientifique ;

Sur rapport de Jean DAL COLLETTTO, pour la commission « éducation, formation, jeunesse », réunie le 10 décembre 2024 ;

¹ Adopté à l'unanimité

Votants : 51

² Rapport 2024/E4/314

À nant' à u raportu di Jean DAL COLLETTU, per a cummissione « educazione, furmazione, giuventù », addunita u 10 di dicembre di u 2024 ;

*U Cunsigliu Ecunomicu, Sucial, di l'Ambiente e Culturale di Corsica
Adunitu in seduta pienaria u 17 di dicembre di u 2024, in Aiacciu
Prununzia l'avisu chì seguita*

Dans le cadre de ses compétences, prévues à l'Article L.4424-1 du CGCT relatif aux mesures d'ouverture, de fermeture ou d'adaptation des capacités d'accueil des sections, dans les collèges et lycées, au titre de la rentrée scolaire (N+1), et à la demande du Lycée Fesch d'Ajaccio, la Collectivité de Corse propose l'ouverture du « Diplôme de Technicien Supérieur en Imagerie Médicale et Radiologie Thérapeutique » (BTS IMRT) à compter de la rentrée scolaire 2025.

Le métier de manipulateur d'électroradiologie médicale qui réalise des actes relevant de l'imagerie médicale, de la médecine nucléaire, des explorations fonctionnelles et de la radiothérapie qui concourent à la prévention, au dépistage, au diagnostic, au traitement et à la recherche n'a pourtant pas la reconnaissance d'un statut de soignant et souffre d'un déficit d'attractivité et figure parmi les métiers dit « en tension » tant sur le plan national que local.

L'Agence Régionale de Santé de Corse a, dans le cadre d'une enquête d'opportunité, identifié le besoin à un peu plus de 80 professionnels à recruter sur les 10 prochaines années. La mise en place de cette formation sur l'île, très attendue par les professionnels de santé, répond par conséquent à un besoin fort du territoire en offrant des perspectives d'emplois et la possibilité d'étudier sur place.

Diplôme de niveau 6, son obtention se fera sur 3 ans en formation initiale (la formation en alternance, prévue, pourra être mise en œuvre ultérieurement), avec plus de 4 000 heures de formation dont la moitié en stage « in situ » avec des lieux d'apprentissage répartis sur l'ensemble du territoire. Il est prévu 12 places pour la rentrée de septembre 2025 et la préinscription sera disponible dès janvier 2025 sur la plateforme Parcoursup.

La mise en œuvre opérationnelle de cette formation nécessitera un effort financier estimé à ce jour à 240 000 €, (travaux de rénovation et d'aménagement, d'équipements spécifiques et informatiques).

Au regard des besoins estimés dans le cadre de l'enquête menée par l'ARS, le **CESECC considère** comme opportune la mise en place d'une telle formation susceptible d'offrir des perspectives d'emploi couplées à la possibilité de se former sur place. Aussi, **il salue** cette initiative, issue d'une collaboration efficace entre la Collectivité de Corse et l'Agence Régionale de Santé de Corse.

Le CESECC apprécie par ailleurs, la mise en évidence de l'acquisition de compétences en lien avec la prise en charge du patient en plus des compétences techniques et ce, d'autant plus que cet aspect humain manque souvent dans les formations de ce type.

Le CESECC émet un avis favorable sur ce rapport.

La Présidente,



Marie-Jeanne NICOLI